

LA POLOGNE ET LA NOUVELLE ARCHITECTURE GÉOPOLITIQUE EUROPÉENNE

Marcin ROSCISZEWSKI

Summary

This paper presents Poland's place in new European space, including its West-European orientation. Among others we take into consideration the location of the country on the main West-East communication axis, as well as its opportunity to become a true hub of European communications in the central European space. The present transformations of economic structures of the country are underlined. Special attention is drawn to changes occurring in countries neighbouring Poland. The emergence and formation of an eastern European zone of countries is noted. We try to take a position towards the present politics of Russia in its attempts at restoring its empire and stopping processes of European integration.

MOTS-CLÉS : Pologne, Europe centrale, Europe orientale, Russie, axes de communications, gravitations géopolitiques, frontières

KEYWORDS : Poland, Central Europe, Eastern Europe, Russia, communication axes, geopolitical gravitations, borders

L'année 1989 constitue une date particulière et peut-être décisive dans l'histoire ainsi que dans l'organisation de l'espace du continent européen. Vers le milieu de cette année, toute l'architecture géopolitique de notre continent, instaurée après la Seconde Guerre mondiale a pris fin. On assiste au début d'un processus de dissolution de "l'empire extérieur" soviétique en Europe centrale.

La Pologne fut la première à acquérir son indépendance, suivie en quelques mois par tous les autres pays, qu'on appelait "démocraties populaires". L'unification allemande s'accomplit par l'absorption de la République Démocratique Allemande. Deux ans plus tard, vers la fin de 1991, l'Union Soviétique elle-même éclate et disparaît de la carte politique du monde. Ses parties composantes - les républiques socialistes soviétiques, y compris la Fédération Russe-Russie - se proclament États indépendants, acteurs de la vie politique internationale. L'ordre politique et spatial de Yalta semble être vécu. Les pays de l'Europe centrale, de l'Europe orientale ainsi que la Fédération Russe-Russie commençant à rechercher leur place dans le nouvel ordre géopolitique européen et mondial in statu nascendi. Cette recherche se caractérise par des tensions multiples car dans ce processus des transformations fondamentales, sont engagés tous les pays de l'Europe ainsi que les États-Unis et, peut-être, ceteris partibus, tous les pays du Monde (?).

Dès son accès à l'indépendance, la Pologne a opté sans équivoque pour l'intégration européenne. Cette

option vient non seulement de la conscience toujours vive d'appartenance à la même sphère culturelle ouest-européenne depuis mille ans déjà (le baptême de la Pologne a eu lieu en 966), mais aussi de la conviction que, dans la nouvelle architecture européenne, la présence active des pays et des nations de l'Europe centrale peut donner un nouveau "souffle" au développement et faciliter le dépassement d'anciennes et désastreuse divisions. La Pologne est aujourd'hui membre associé de l'Union Européenne et veut en devenir le plus vite possible un membre réel. La même volonté se manifeste en ce qui concerne l'OTAN et l'Union ouest-européenne. La Pologne est également déjà membre de multiples organisations européennes.

La Pologne fut membre fondateur du "Groupe de Vyshegrad" qui lie aujourd'hui quatre pays : la Pologne, la Tchéquie, la Slovaquie et la Hongrie. Ces pays ont décidé d'organiser une zone de libre échange (CEFTA) dont le fonctionnement a commencé à partir du 1er mars 1993. Les résultats politiques de ce groupe ne sont pas très visibles. On peut tout de même noter des résultats intéressants dans le domaine économique, ce qui permet de raisonner en termes d'entité, qui répond d'ailleurs aux exigences plus générales des processus d'intégration de l'Europe. L'intérêt réciproque dans le domaine économique apparaît ici de plus en plus clairement et les relations commerciales sont en tendance croissante.

La Pologne prend part aux travaux du groupe de pays qui forment "L'initiative centre-européenne" (auparavant, le groupe de l'"Hexagone"). Ce sont : la Pologne, la Tchéquie, la Slovaquie, la Hongrie, l'Autriche, l'Italie et quelques républiques de l'ancienne Yougoslavie. Le caractère de ce groupe est un peu "flou". Néanmoins, les différents accords (p. ex. sur les transports, le commerce, l'environnement, etc.) permettent au moins de créer un élément supplémentaire du tissu de l'intégration européenne. Il est aussi important que ce groupe puisse être considéré comme - sui generis - l'"épine dorsale" des contacts entre les pays du bassin de la Mer Baltique et ceux du bassin de l'Adriatique (voire de la Méditerranée).

Le rôle de la Pologne dans cette structure verticale européenne est souligné de façon complémentaire par sa participation au groupe des pays du bassin de la Mer Baltique. De multiples initiatives de coopération sont prises. C'est une "région géopolitique" particulièrement active.

Enfin, la Pologne fait partie du "Groupe de Weimar", auquel participent également l'Allemagne et la France. Cette "entente" peut être, à mon avis, examinée selon deux points de vue. Le premier est de caractère symbolique. "L'entente" entre la France et l'Allemagne est aujourd'hui un fait accompli. L'Allemagne et la Pologne suivent actuellement le même chemin. Le deuxième est que nous avons affaire à une construction géopolitique entre les trois pays qui a une expression très pragmatique. Elle démontre la possibilité de dépasser un certain "cercle vicieux" dans la structure géopolitique européenne traditionnelle et de "promouvoir" une structure nouvelle, adaptée aux exigences actuelles. Les conséquences de cet accord peuvent être de caractère fondamental, sous réserve qu'il soit résolument appliqué. Ce véritable "axe" peut devenir une chance unique pour une Europe et une architecture géopolitique nouvelles. Vision réalisable ou réalisation d'une vision ? L'Europe a encore toujours la chance de surmonter et de dépasser pratiquement ses divisions historiques et de proposer une structure nouvelle, adaptée aux exigences de l'Europe en voie d'intégration.

L'option européenne de la Pologne s'accompagne d'une nette détermination à transformer le plus vite possible les structures économiques et sociales du pays héritées de l'époque du "diamat" (c'est-à-dire du matérialisme dialectique). Cette voie, entamée dès le début de 1990, vise à la reconstruction d'une économie du marché, presque inexistante pendant

les 45 ans de régime communiste (à l'exception du secteur agricole). Il s'agit également de mettre au point tout un système juridique, conformément aux nouvelles exigences, ainsi qu'aux exigences de l'Union Européenne. Il est évident que, sur cette voie, le pays se heurte à des problèmes énormes et souvent inattendus : tout le monde sait comment entrer dans le système communiste, mais personne ne sait comment s'en retirer le mieux possible ! C'est ainsi qu'il faut comprendre les différentes tensions politiques et sociales, l'inconstance de l'opinion publique qui se manifestent entre autres lors des élections. La "démocratie" en Pologne est seulement en gestation et elle dépend également de la conscientisation générale de la population vis-à-vis des défis que nous présentent l'Europe et le Monde. Mis à part ces ondolements socio-politiques, on peut en même temps remarquer que la croissance du PNB en 1995 (première moitié) a atteint quelque 6-6,5%, la croissance de la production industrielle en 1994 quelque 11,9% et celle des investissements quelque 12%. On observe un net développement du secteur privé dans l'économie nationale où travaille déjà plus que 60% de la main d'oeuvre (hors agriculture). La privatisation des entreprises d'État est en cours. Mais d'un autre côté, on est conscient des différents dangers et difficultés que constituent p. ex. le chômage (quelque 12-14% de la main d'oeuvre), la fragilité de nombreuses structures et activités nouvelles, la nécessité de transformations de la structure agricole existante et de changement de nombreux comportements économiques, sociaux, etc. Toutes ces transformations n'en sont qu'à leur début. Mais la conviction qu'il est indispensable de poursuivre cette voie vers l'intégration avec l'Europe reste entière.

Aujourd'hui, la Pologne se trouve en tête des pays de l'Europe centrale, post-communiste, tant pour les réformes engagées, que pour les transformations structurelles en cours de réalisation.

Du point de vue spatial, la Pologne occupe une place centrale sur le principal axe géostratégique européen, l'axe ouest-est, qui parcourt les grandes plaines de notre continent. Cet axe revêt aujourd'hui une importance particulière pour toutes les communications européennes, depuis la fin du partage artificiel de notre continent et l'amorce des différents processus d'intégration. C'est à partir du territoire de la Pologne que les voies de communication. ferroviaire et routière, bifurquent en éventail :

- Vers les pays baltes, la Finlande, Saint-Petersbourg et, plus au nord encore, vers la Mer

- Blanche. C'est la Via Baltica qui fonctionne déjà et qui est en cours d'aménagement;
- Vers Minsk et Moscou. Sur le territoire de la Pologne, la ligne de chemin de fer est en cours d'aménagement : une liaison rapide "intercity" met Varsovie à six heures de Berlin. On prévoit la construction d'une ligne ferroviaire parallèle de type TGV. On commence également la réalisation d'une autoroute.
 - Vers Kiev et Odessa. Depuis 1995, Kiev a déjà une connexion ferroviaire directe avec Varsovie. De plus, sur le territoire sud de la Pologne a lieu l'amélioration de la ligne de chemin de fer Dresde-Wroclaw-Cracovie vers Lvov; une autoroute parallèle y est aussi en voie de construction. Il faut également mentionner l'existence d'un chemin de fer à voie large qui, à partir de la frontière avec l'Ukraine, conduit jusqu'à la Haute Silésie (aux environs de la ville d'Olkusz). Avec l'ouverture du passage ferroviaire entre la Chine et Kazakhstan, il existe une chance de raccourcir la communication entre l'Océan Pacifique et le centre de l'Europe.

Si l'on considère que passent par le territoire de la Pologne les voies les plus courtes entre la Scandinavie au nord et les pays du bassin danubien, les Balkans et la Turquie au sud (l'autoroute de Gdansk jusqu'à la frontière avec la Tchéquie est en cours de réalisation), on comprend aisément la chance pour le pays de pouvoir devenir une véritable plaque tournante des transports européens. On est également conscient que l'infrastructure existante n'est pas encore adaptée aux exigences nouvelles. Cela demandera des capitaux et du temps, mais le phénomène est déjà bien connu et la réalisation commencée.

Après sa nouvelle indépendance acquise, la Pologne n'a pas modifié ses frontières, mais le long de toutes ses frontières, pratiquement tous ses voisins ont changé. C'est un cas rare dans les annales géopolitiques, d'autant plus que ce changement s'est passé de façon pacifique.

- a) La frontière de l'ouest ne sépare plus le pays de la République Démocratique Allemande, mais de l'Allemagne unifiée. Cette frontière, la ligne Oder-Neisse, a été confirmée par la Conférence de Paris de 1990. Le traité germano-polonais de bon voisinage et de coopération amicale (de 1990 également) a créé un nouveau cadre pour les relations bilatérales entre les deux pays. En Pologne, on espère, et les preuves en sont de plus en plus nombreuses, que ce traité va donner des résultats semblables à celui du traité de Versailles
- de 1963 qui avait posé les bases d'une étroite coopération franco-allemande. L'Allemagne est d'ailleurs aujourd'hui le pays qui soutient avec la plus grande conviction la demande de la Pologne pour sa pleine intégration aux structures de l'Union Européenne et de l'OTAN. De ce fait, la frontière germano-polonaise devient aujourd'hui, dans un certain sens évidemment, une "frontière interne" de l'U.E., dont la Pologne est devenue membre associé. Pratiquement, cette frontière occidentale est déjà ouverte au flux des personnes (les Polonais peuvent voyager en Europe sans visa) et s'ouvre de plus en plus aux mouvements des capitaux et des marchandises. En outre, on doit souligner l'intensification de la coopération entre les communes et les régions de part et d'autre de la frontière, ainsi que l'organisation de quatre "eurégions". Cette frontière longtemps "morte" est devenue "vivante".
- b) La frontière sud. Le voisinage concerne ici deux nouveaux États indépendants depuis le 1er janvier 1993: la Bohême (la Tchéquie) et la Slovaquie. Ces deux États sont aujourd'hui partenaires de la Pologne et de la Hongrie dans le Groupe de Vyshegrad, déjà mentionné. A partir de 1993, ces quatre États ont formé, nous l'avons vu, une zone de libre échange centre-européenne (CEFTA). C'est un marché de quelque 65 millions d'habitants et l'on peut déjà observer une nette accélération des relations économiques. On peut observer également le développement d'une coopération transfrontalière de plus en plus active. Pratiquement toutes les communes ainsi que les groupes des communes de part et de l'autre de cette frontière ont pris des arrangements formels. Nous avons là aussi une frontière "vivante".
- c) La frontière de l'est et du nord-est enfin. C'est à partir de la fin de 1991, en conséquence de l'éclatement de l'Union Soviétique que la Pologne est devenue voisine de quatre nouveaux États : l'Ukraine, la Biélorussie, la Lituanie et la Fédération Russe-Russie (et son enclave de Kaliningrad-Königsberg). La Pologne a conclu les "traités d'amitiés" avec tous ces États. On doit souligner ici le développement de multiples relations réciproques, surtout à caractère commercial.
- d) La frontière avec la région de Kaliningrad (Königsberg) - enclave de la Fédération Russe-Russie présente un caractère un peu particulier. Jusqu'à ce jour, c'était surtout une zone de bases

militaires existant toujours, mais la région a l'espoir de trouver une place nouvelle dans l'ensemble des pays du bassin de la Mer Baltique. Les personnalités locales ont l'ambition de lancer un programme afin que la région devienne un lieu d'accueil pour différentes activités économiques et culturelles dans le cadre des pays du bassin mentionné. Il y a également une initiative pour que la région devienne une zone de libre-échange. Tout cela dépendra cependant du rôle que chacun des pays va laisser jouer à cette région. La Pologne a de bonnes relations avec la région de Kaliningrad. On estime aujourd'hui que la moitié environ des entreprises étrangères sont d'origine polonaise. Mais leur importance n'est pas très grande. Il existe aussi des accords concernant une coopération dans la zone frontalière.

Les différentes questions que pose la frontière de l'est sont bien compliquées. Elle touche à des problèmes de caractère historique autant que psychologique, et de plus, géopolitiques. Sans entrer dans les détails, on peut les présenter de la façon suivante :

- a) En Pologne, on a observé l'apparition de nos nouveaux voisins à l'est comme l'amorce d'une réalité géopolitique à caractère stabilisateur. On pense assister à la naissance d'une "zone" de pays indépendants entre la Mer Baltique et la Mer Noire — une Europe orientale *in statu nascendi*.
- b) On ne peut pas oublier que cette zone a sa propre histoire. Pendant quelque 400 ans (XIV-XVIII^e s.), tous ces territoires (sauf l'Estonie et la partie nord de la Lettonie) ont été dans le cadre d'un même État — le Royaume polono-lituanien. Partagés à la fin du XVIII^e s. entre l'Autriche, la Prusse et la Russie, ces territoires se sont retrouvés sous occupation russe pendant quelque 200 ans. Une certaine exception fut l'indépendance des trois pays baltes ainsi que de la Pologne pendant l'entre-deux-guerres mondiales. En vertu des accords de Téhéran, de Yalta et de Potsdam, tous les pays de l'Europe centrale se sont retrouvés sous occupation soviétique. C'est seulement à partir de 1989 que l'Europe centrale s'est libérée de cette occupation. A partir de 1990 (pour les pays baltes) et de 1991, les autres "républiques socialistes soviétiques" ont acquis leur indépendance formelle.
- c) La Fédération Russe-Russie, après 1991, est revenue, en ce qui concerne ses frontières

occidentales, à la situation des XV^e-XVI^e s. Cette situation est jugée en Russie comme une véritable catastrophe géopolitique. Le problème fondamental semble devenir aujourd'hui la "reconquista" territoriale ainsi que la "reconquista" des zones d'influences en Europe. Le premier succès est l'abandon, — au moins partiel —, par la Biélorussie, de son indépendance nationale (1995). Formellement, c'est le "référendum populaire" qui a décidé de cette option. Les nouveaux axes de la gravitation géopolitique russe se dirigent maintenant, d'un côté vers les pays baltes, de l'autre vers l'Ukraine. Ce sont d'ailleurs des axes inscrits depuis longtemps dans la doctrine impériale russe traditionnelle.

Aujourd'hui, cette doctrine porte son propre nom — "l'étranger proche". Mais la Russie ne veut pas non plus se résoudre à abandonner sa zone d'influence en Europe centrale, acquise grâce aux accords de Yalta. Pour y revenir, elle tente d'empêcher le processus d'intégration de certains pays de l'Europe centrale avec l'OTAN. Mais on peut prévoir que l'intégration avec l'Union Européenne sera également regardée d'un mauvais œil. La volonté de sauvegarder l'Europe centrale comme "zone grise" semble être le but le plus immédiat de la politique russe actuelle.

- d) La poursuite d'une politique visant la reconstitution du dernier empire colonial du monde va à l'encontre des tendances générales de la mise en marche d'une nouvelle architecture géopolitique européenne. Les pays baltes et l'Ukraine indépendante donnent à cette "architecture" une chance supplémentaire de se réaliser. Le même problème est enfin la liquidation de "la zone grise" que constitue toujours l'Europe centrale. Au cours de la construction de ce "nouvel ordre" européen, l'engagement de la partie occidentale de l'Europe devrait être plus clair, plus univoque. L'Europe centrale et l'Europe orientale sont trop importantes pour la construction future de la nouvelle Europe, l'Europe de 1^{er} après Yalta", pour que l'on n'engage pas au moins une réflexion approfondie sur ce thème.

La Pologne s'est déjà engagée dans la construction de cette nouvelle Europe, suivant ses moyens et ses possibilités. Elle est également consciente que ce ne sera une voie ni courte ni facile. L'option prise par la majorité de la société polonaise est tout de même claire : "Tout État a la politique de sa géographie"

(Napoléon Bonaparte). Notre géographie détermine nos options, y compris nos options géopolitiques. Ces options servent également la stabilisation de notre continent.

Marcin ROSCISZEWSKI
IGiPZPAN
Krakowskie Przedmieście 30
00 - 927 WARSZAWA, POLOGNE

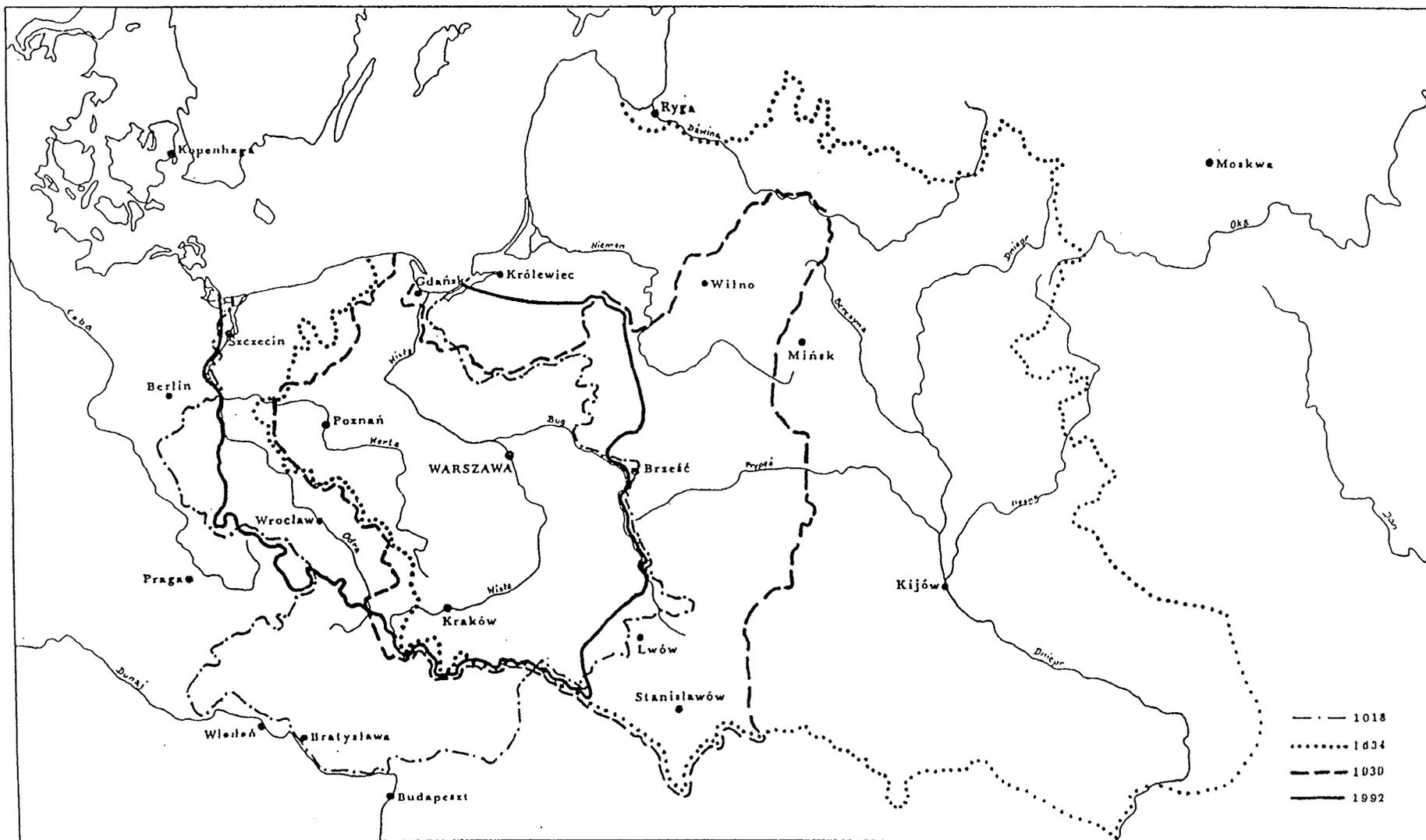


Figure 1 - Dynamique historique des frontières polonaises



Figure 2 - La localisation de la Pologne par rapport à l'axe géopolitique européen et aux voies de communication

